

Balzac.

L'avenir du quartier décidé

Laurent Marc

279 logements déconstruits, 633 personnes concernées. La requalification du quartier de Balzac a de quoi donner le vertige. Lundi soir, lors du conseil municipal, les élus ont voté le programme d'actions décidé dans le cadre l'Anru II, programme de rénovation urbaine.

279 logements vont être déconstruits, ce sont au total 663 personnes qui seront concernées par cette rénovation urbaine. Photo Archives Le Télégramme



Cette fois, c'est acté. La déconstruction des quatre tours de Balzac, soit 279 logements, est entérinée. Une décision qui s'inscrit dans l'Anru II, vaste programme de renouvellement urbain. Une décision adoptée ce lundi soir en conseil municipal. Les élus se sont plus largement prononcés favorablement pour un plan d'actions comprenant la reconstruction de 210 logements locatifs sociaux, dont 28 sur site, 72 en dehors de Saint-Brieuc et 110 sur l'ensemble de l'agglomération. Il est également prévu la réhabilitation de 39 logements place de la Cité, un aménagement des espaces publics et la démolition de la piscine Gernugan.

Un programme à 51 M€, dont 8,1 M€ à la charge de la Ville. « Il a fallu quatre ans et demi pour aboutir à ce document », s'est félicité Marie-Claire Diuron. Maintenant, « le plus dur reste à faire », prédit Jacky Desdoigts, l'adjoint à l'urbanisme. « Derrière cela

il y a 633 personnes dont certaines vivent ici depuis plus de 30 ans. Il s'agit d'un quartier qui a été parfois stigmatisé, mais qui possède une véritable identité. Les habitants sont fiers de leur quartier ».

« Mûrir le dossier »

Si tous les élus saluent ce projet, toutefois quelques-uns s'interrogent. Pierre-Yves Lopin se demande, par exemple, s'il restera suffisamment d'élèves pour maintenir les écoles. Didier Le Buhan, l' élu socialiste, prévient. « Notre vote n'est pas un blanc-seing, tant ce que contient le document soulève des questions, voire des réserves ». Et l' élu de lister ses interrogations. « Vous prévoyez trois espaces à destination économique, alors que l'existant est plus que fragile et alors que la densité démographique du quartier va forcément évoluer ». Quid de l'avenir de l'école de la Vallée ? « Les plans prévoient la destruction de

l'école élémentaire mais les tableaux de financement oublient de fixer son coût ». La MJC ? Là encore, Didier Le Buhan s'inquiète. « Elle est une nouvelle fois oubliée, or elle n'est pas une anecdote ». Enfin, le projet urbain qu'il n'estime pas clairement bouclé. « Nous sommes dans le brouillard. Il faut mûrir le dossier ».

Une maison médicale ?

Des questions que Pierre Delourme, adjoint aux finances, entend bien. « Il n'y a pas que la MJC, ce sont également les autres associations qu'il faut prendre en compte ». L'adjoint qui explique, par ailleurs, que le corps médical dans sa globalité pourrait être intéressé par cette vaste restructuration du quartier et en profiter pour un y créer une maison médicale. Reste maintenant à prendre en charge et à accompagner la population du quartier qui va vivre un immense bouleversement. Un travail ô combien ardu.